

déville(infos)

journal d'informations municipales - n°221 - octobre 2016



LE LOGEMENT : UNE PRIORITÉ POUR TOUS



Semaine du goût
à la découverte de
nouvelles saveurs



Semaine bleue
seniors : tous à vos
agendas



Concours des maisons,
jardins et balcons fleuris
palmarès 2016



(éditorial)

(sommaire)

- 3 entre nous
 - | Concours des maisons, jardins et balcons fleuris
 - | Soyons solidaires
 - | Un mariage qui vaut de l'or !
 - | Zoom sur : Banquet des Anciens, il est encore temps de s'inscrire

- 5 dossier
 - | Le logement : une priorité pour tous

- 8 retour sur images

- 9 vie de la cité
 - | Les papilles en éveil pour la semaine du goût !

- 10 rendez-vous
 - | Agenda
 - | Événement : semaine bleue : « A tout âge : faire société »

- 11 mairie pratique
 - | Info rentrée
 - | Bientôt les élections des jeunes conseillers municipaux
 - | Les élus à votre écoute
 - | Permanences et consultations

« Pour une politique active du logement »

Notre Commune a la chance d'être bien située, bien desservie en transport en commun, bien équipée en service public : la demande en logement est donc forte.

Il nous faut dès lors faire un effort particulier pour que les jeunes qui le souhaitent puissent s'installer, pour que les familles qui s'agrandissent puissent trouver un logement adapté.

La Commune fait cet effort en maîtrisant les terrains disponibles, en reconvertissant des espaces en friche, et ainsi permettre la construction de nouveaux logements, sans bouleverser le paysage de notre Commune : c'est le sens de notre projet sur les anciens sites SPIE ou de l'Asturienne de Pénamet.

Mais il faut aussi dans le même temps, rénover l'ancien pour mieux l'isoler et le rendre conforme aux exigences nouvelles.

C'est avec cette volonté que la municipalité est très attentive à la question du logement.



Très chaleureusement.

Dominique Gambier

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen officiel



déville infos

journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef **Patricia Dumalanède** - Rédaction et mise en page **Claire Berlot** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Jennifer Brument, Sophie Hébert** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier**
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vérité®. - Tirage **6 650 exemplaires**
Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Mediapost** - Le journal **déville infos** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).



565

produits vendus (livres, documentaires, CD, lots de 5 revus) au cours de la braderie de vieux documents de la médiathèque en juillet dernier. Les petits prix ont séduit tout le monde pour la période estivale, il n'y avait que l'embarras du choix, de quoi bien s'occuper !

(entre nous)

Fleurissement

Concours des maisons, jardins et balcons fleuris

Encore une belle année fleurie à Déville, notamment avec l'organisation du traditionnel concours des maisons, balcons et jardins fleuris. L'occasion pour les passionnés et jardiniers amateurs de contribuer à l'embellissement de la Ville par le fleurissement.



Catégorie 1

Maison avec jardin très visible de la rue
17 participants

1^{er} prix : Jean MONTIER
Martine FRETEL
Monique BARBARAY
Liliane SERVO
Mireille CRONIER
Renée GUENOT
Suzanne BOULNOIS
Jean-Pierre BONNAIRE
Jean-François BOULANGER
Mireille GUILBERT-MORLET
Annie ENGRAND
René LEFEBVRE
Danielle THOUUMYRE
Jacques MASSET
René MOTTET
Jacqueline GUERINOT
Arnaud TOUGARD



Catégorie 2

Décor floral installé en bordure de la voie publique (par exemple jardin non clos)
1 participant

1^{er} prix : Carole ROQUIGNY

Cette année, **43 Dévillois** se sont prêtés au jeu et ont été récompensés lors de la réception des maisons fleuries pour avoir participé au concours dont voici les résultats :



Catégorie 3
Maison avec jardin très visible de la rue
24 participants

1^{er} prix : Sylvaine FOUCHEZ
Martine et Micheline LEFORT
Janine CAILLOUEL & Maurice GUIMONT
René BROHEE
Caroline LASGI
Janine FESSARD
Florence LEMESLE
Valérie DUMONT
Colette MEUNIER
Madeleine HUE
André ROSSI
Samuel MIGUEL LOPEZ
Pierrette DROUARD
Lucien VIANDIER
Jean-Claude ANQUETIL
Claudia SAMSON
Martine CONFAIS
Raymonde JOUC
Patricia BONVALET
Cécile LOISEL
Monique CARPENTIER
Jacqueline THORIN
Nathalie ANDRIEU
Philippe CAILLOUEL

LE JURY

Il est composé de **9 membres** (*élus ou bénévoles d'associations*).

Cette année, il s'agissait de :

Dominique GAMBIER

Nadège BALZAC

Jean-Pierre CAUDRELIER

Josiane DECAUX

Mirella DELOIGNON

Nathalie DESNOYERS

Xavier DUFOUR

Sophie HEBERT

Jérôme VALLANT

Le jury se déplace dans toute la ville pour évaluer les différents lauréats en fonction de quatre critères rapportant jusqu'à 25 points chacun, la note finale étant sur 100. Les critères sont :

- la recherche de l'originalité dans la composition
- l'harmonie dans les aménagements
- la qualité et l'entretien des végétaux
- la diversité et l'originalité dans le choix des végétaux.



Catégorie 4
Collectif,
établissement public
1 participant

1^{er} prix : Résidence RPA
Les Hortensias

Toutes les photos de la remise des prix sur le site de la commune :
www.deville-les-rouen.fr

REENSENEMENT MILITAIRE Les jeunes nés en juillet, août, septembre et octobre 2000 doivent se faire recenser, entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

SEMAINE BLEUE La semaine nationale des retraités et personnes âgées, sur le thème «A tout âge : faire société», se déroule du mardi 18 au dimanche 23 octobre. La commune a concocté un programme festif pour les Aînés ! Repas et animation musicale mardi 18, mercredi 19 rencontre intergénérationnelle au ccv à 14h30, spectacle «De Bourville ...à Bourvil» puis goûter jeudi 20 à 15h, thé dansant puis goûter vendredi 21 à 15h, Banquet des Anciens dimanche 23 à 12h. Inscriptions obligatoires. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

AIDE AUX FAMILLES NOMBREUSES Les familles Dévilloises, non imposables sur le revenu et qui ont au moins 3 enfants à charge de moins de 20 ans et dont un âgé de moins de 16 ans, peuvent bénéficier d'une aide pour l'eau, l'électricité ou le gaz. Rdv au c.c.a.s., à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, de 8h30-12h30, entre le 2 et le 30 novembre 2016, sur présentation du livret de famille, avis de non imposition 2016, facture d'eau ou d'électricité ou de gaz.

BOURSE AUX VÊTEMENTS L'association des Familles de France organise une bourse aux vêtements le mercredi 5 octobre de 9h à 18h, salle des associations «les rivières». Le dépôt des articles s'effectue le mardi 4 de 9h à 18h (adhésion possible sur place).

EMAIL DES ÉLUS Il est possible d'envoyer un mail aux élus à l'adresse suivante : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

CIMETIÈRE Travaux de reprise de concessions d'ici la fin de l'année 2016. Renseignements : service « Population ». **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

En
bref

au fil de la vie Juillet/août 2016

Voeux de bonheur | Cindy DEPRESLE et Fabien LUCE | Hélène MALLET et Rodolphe ACHER | Marine BAUDESSON et Romain FESSARD | Véronique HAUGUEL et Damien GUILLET | Sandrine WILLIAUME et Olivier EUDE

Condoléances | Marie BICHARD veuve DÉLERIN | Michel BERTIN | Serge RASSE | Henriette TANNIÈRE | Christiane LEGRAND veuve DEDIEU | Geneviève QUÉRÉ veuve CAQUELARD | Michel FLEURY | Michel LAURENT | Rose TEHIKIHNUHATU épouse BIDAULT | Yves QUÉRUEL | Laurence DÉRUE divorcée FOURNEAUX | René LIOT | Roger SAINT-ARNOULT | Janine COËFFET divorcée LETELLIER | Daniel BULTEL | Micheline VIEL veuve LEFORT | Fernande PREVOST veuve BOULET | Henriette DURAND veuve QUEMIN | Jean-Jacques GUILLARDEAU | Simone FERAY veuve REBILLARD | Michel PANNIER

Les naissances et les mariages sont publiés dans le journal municipal sur accord express des intéressés. Pour partager un heureux événement ou pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Anniversaire de mariage

Un mariage qui vaut de l'or !



Le 16 juillet 1966, Michel et Colette se marient à Déville lès Rouen. C'est avec un bonheur immense qu'ils ont célébré cette année, en ce même lieu, les noces d'or de leur union : 50 ans de mariage. Toute une vie au cours de laquelle ils ont bâti bien des choses. D'abord une maison, puis une famille, avec 2 enfants, Carole et Christophe, ainsi que 2 petites filles Marina et Anaïs qui font aujourd'hui leur joie. Sans oublier leurs chiens, 2 petits Yorkshire qu'ils affectionnent beaucoup, tous deux passionnés de ces petites boules de poils. Après s'être beaucoup occupés de leur entourage, ils ont décidé de voyager en achetant un camping car. L'occasion de visiter la France et de profiter de la vie.

Association

Soyons solidaires

En novembre prochain, les 25, 26 et 27, l'association Ensemble participe une nouvelle fois à la collecte nationale de la Banque Alimentaire. Record à battre : 82,7 tonnes de denrées alimentaires, récoltées lors de la collecte en avril dernier. Le rendez-vous est donné au carrefour market pour les personnes ayant envie de participer à cette action nationale.



ZOOM SUR...

Banquet des Anciens, il est encore temps de s'inscrire

Les inscriptions pour le traditionnel Banquet des Anciens sont ouvertes depuis le **lundi 19 septembre** et sont enregistrées en Mairie, au c.c.a.s, jusqu'au **vendredi 14 octobre**.

Pour les personnes n'étant pas encore inscrites, rendez-vous le lundi de 14h à 16h30, le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 16h.

Comme les années précédentes, un car est mis à disposition des personnes âgées, rendez-vous à :

- 10h45 Gymnase Anquetil
- 10h50 La Demi - Lune
- 11h00 La Chapelle – Rue de Fontenelle
- 11h10 La Passerelle – Rue René Coty
- 11h15 Rue Lyautey (devant le garagiste)
- 11h20 Impasse du Bosquet
- 11h25 Avenue Fauquet (Résidence le Parc)
- 11h30 Seine Créapolis
- 11h35 Les Hortensiias
- 11h40 Mairie
- 11h45 Petit Saint Pierre – Route de Dieppe
- 11h50 Terrasses Flaubert – Route de Dieppe
- 11h55 Les Peupliers

INSCRIPTIONS ACCUEILS DE LOISIRS Du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre, les enfants sont en vacances. N'oubliez pas de les inscrire aux accueils de loisirs : rendez-vous au pôle inscription de l'Hôtel de Ville, jusqu'au vendredi 7 octobre, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi).

CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS A partir du **3 octobre**. Plus d'informations dans vos boîtes aux lettres, sur www.metropole-rouen-normandie.fr ou au **0 800 021 021**.

QUOTIENT FAMILIAL Les familles dont le quotient familial n'a pas été calculé en 2016 devront se présenter au c.c.a.s. avant le 30 octobre 2016 munies de leur livret de famille, d'une quittance de loyer, de l'avis d'imposition ou de non imposition 2016 sur les revenus 2015, d'un justificatif des prestations familiales récent et des justificatifs des ressources des trois derniers mois de la famille. Tous les jours de 8h30 à 12h30, **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE Le lundi de 10h15 à 12h et de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h et le samedi matin de 9h à 12h.

ENQUETES DE L'INSEE Sur la commune. Tout au long du mois d'octobre vous pouvez être interrogé sur le thème des loyers et charges, du budget de la famille, de la formation des adultes ou encore du patrimoine - retraite et situation financière.

AIDES AUX COLLEGIENS POUR LA RESTAURATION ET L'INTERNAT La demande doit être effectuée sur un formulaire disponible dans les établissements scolaires, les centres médico-sociaux, ainsi que sur le site du Département et déposée **au plus tard le 12 novembre 2016** (ces aides remplacent les « Aides départementales à l'Enseignement » et ne concernent que les internes et les demi-pensionnaires). **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**



LE LOGEMENT : UNE PRIORITÉ POUR TOUS

Le logement est parfois un vrai casse-tête, comment faire pour trouver le bon ? Quels sont les bons gestes pour l'entretenir ? A qui s'adresser pour avoir de l'aide ? Autant de questions que peuvent se poser les habitants. Les rôles de la Municipalité sont multiples : répondre à toutes ces questions, agir pour garantir aux Dévillois une offre de logements variée et attractive et accompagner les habitants dans leurs démarches.

En chiffres**10 406** habitants à Déville**450 à 500** logements d'ici 2023**1543** logements sociaux dans la commune au 1^{er} janvier 2015***553** demandes de logement en attente sur la commune au 31 décembre 2015*

* données issues du répertoire de parc locatif social et du système national d'enregistrement de la demande locative sociale

**Logements : réfléchir pour mieux construire**

A Déville, le Plan Local d'Urbanisme (PLU), considéré comme le plan d'action, repose sur plusieurs objectifs : assurer un développement urbain en reconstruisant la ville sur la ville, améliorer le parc de logements pour l'adapter aux besoins des habitants et valoriser le fonctionnement urbain communal.

Mais pour répondre à ces objectifs, il faut prendre en compte le peu d'espaces disponibles pour la construction de nouveaux bâtiments. En effet, le développement de la commune repose essentiellement sur la reconstruction de la Ville sur elle-même.

Plusieurs projets sont en cours, comme le site SPIE qui devrait accueillir dans les années à venir environ 150 logements (logements collectifs et maisons individuelles), et l'Asturienne qui devrait en accueillir une centaine. Ces projets permettent, en partie, de répondre aux besoins en matière de logement. D'ici 2023, l'objectif est de pouvoir accueillir entre 450 et 500 logements. Et pour atteindre ce nombre, se rajoutent aux projets de la commune les projets portés par des promoteurs privés, comme Reflet de Seine qui accueille environ 125 logements.

Comment se déroule l'attribution d'un logement ?

Toute personne souhaitant obtenir un logement d'habitation à loyer modéré (H.L.M.) doit constituer un dossier. Le logement social est destiné aux personnes et familles dont les ressources ne dépassent pas un certain seuil et répondent à certaines conditions d'accès. La Ville, partenaire des bailleurs sociaux, dispose d'un contingent dans chaque opération immobilière destinée à la location, c'est-à-dire qu'environ 10% des logements peuvent lui être réservés, 30% réservés à la Préfecture, tandis que 30% sont réservés aux salariés des entreprises cotisant au 1% patronal location et 30% à l'organisme HLM.

Disposer d'un contingent ne veut pas dire imposer un locataire à l'organisme HLM, propriétaire de l'immeuble. Ainsi, la commune propose des candidatures au bailleur qui examine les dossiers en commission d'attribution (au cours de laquelle sont présents des représentants de l'organisme HLM, des représentants des locataires et de la Municipalité). L'attribution d'un logement se fait donc en concertation, mais c'est le bailleur qui prend la décision finale.

Les étapes pour faire une demande de logement ?

- Remplir un formulaire « demande de logement social », disponible sur le site de la commune www.deville-les-rouen.fr, rubrique solidarités/ logement, à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou auprès des bailleurs sociaux.

 A screenshot of a computer screen displaying a web-based application form titled "Demande de logement social". The form is in French and includes fields for personal information, family status, and housing needs. It also features a "Valider" button at the bottom right.

- Déposer la demande au c.c.a.s., tous les jours de 8h30 à 12h30 (ou auprès d'un bailleur social, d'un collecteur du 1% logement ou sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr), joindre également la copie d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour.

A l'issue, une attestation d'enregistrement est délivrée, indiquant le numéro d'enregistrement et la date du dépôt de la demande, qui doit être renouvelée tous les ans.

Un logement oui, mais un logement sain

Le rôle de la Municipalité : constater un logement

Lorsqu'une personne fait appel à la Municipalité pour que celle-ci constate un logement, un agent communal se rend sur les lieux avec un document à remplir appelé « grille de signalement habitat dégradé ». On parle ici d'habitat dégradé, et non d'habitat insalubre. En effet, à Déville, très peu de logements sont déclarés insalubres car il est rare d'atteindre les critères pour que le logement soit jugé ainsi.

Après constatation, la Municipalité alerte les propriétaires et a le rôle d'arbitre entre le locataire et le propriétaire. Si les dégradations constatées peuvent conduire à l'insalubrité, la commune en informera l'Agence Régionale de Santé (ARS) puis c'est le préfet qui prendra la décision.

En tous les cas, la constatation de la Municipalité ne donne pas lieu à des conditions privilégiées, comme l'exonération du loyer ou le départ anticipé du locataire.

Pour qu'un logement soit sain, les locataires et les propriétaires ont tous deux des devoirs.

Pour les propriétaires, un logement est susceptible de ne pas être décent si le chauffage est défaillant ou inexistant, si un élément d'équipement et de confort est manquant (coin cuisine ou équipement pour la toilette corporelle), si les fenêtres laissent rentrer la pluie et si la pièce principale mesure moins de 9m² et sa hauteur sous plafond est inférieure à 2,20m².

Pour les locataires, ils ont l'obligation d'attester d'une assurance à jour tous les ans. Ils ont également le devoir d'entretenir les lieux, en veillant par exemple à faire contrôler leur chaudière lorsqu'ils en ont une (le contrat de maintenance étant à la charge du locataire), en entretenant leur VMC (ventilation mécanique contrôlée) ou encore en ne bouchant pas les aérations (ce qui crée de la moisissure).

En France, on compte 3,5 millions de personnes mal-logées. Mais de quoi parle-t-on ? Un logement est qualifié d'insalubre lorsque les dégradations de celui-ci ont un effet sur la santé des occupants. Une évaluation est faite selon plusieurs critères : l'éclairement naturel des pièces principales, les dimensions des pièces, l'isolation phonique et thermique, les risques spécifiques (risque de chute, présence de produits toxiques...), l'humidité et l'aération des pièces, les équipements (alimentation en eau potable, évacuation des eaux usées, électricité, gaz, chauffage, cuisine, WC, salle de bain) et enfin, l'usage et l'entretien des lieux (propreté courante, mode d'occupation, sur-occupation).

C'est le préfet qui prend la décision, via un arrêté d'insalubrité, d'interdire définitivement ou temporairement l'habitation des lieux. Le propriétaire doit alors effectuer des travaux ou assurer le relogement des locataires. S'il ne le fait pas, l'hébergement est pris en charge par le préfet aux frais du propriétaire. Dans tous les cas de logement insalubre, le propriétaire doit verser à l'occupant une indemnité de réinstallation d'un montant égal à trois mois de son nouveau loyer.



Aider les propriétaires privés pour la rénovation et l'entretien de leur logement

Pour les « propriétaires occupants », qui habitent leur logement ou les « propriétaires bailleurs » qui louent leur logement, des aides sont apportées par la Métropole qui subventionne certaines actions en matière de réhabilitation de logement. Cet accompagnement s'inscrit dans une démarche de traitement de l'habitat indigne, de lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements aux besoins des personnes vieillissantes et handicapées.

Avec INHARI, anciennement le PIG (Programme d'Intérêt Général), des professionnels reçoivent les demandeurs pour les aider à monter leur dossier et les accompagner dans les démarches. Des permanences sont organisées à l'Hôtel de Ville de Déville, dont le lundi 7 novembre prochain, de 9h30 à 11h30, afin de répondre aux questions et prodiguer quelques conseils. Tous les renseignements sont disponibles sur le site www.metropole-rouen-normandie.fr.

(retour sur images)

Saint Siméon



Les groupes arrivent pour rejoindre la fête. Il ne reste plus qu'à se préparer pour le défilé tant attendu.



Encore une très belle exposition faite par les Jardins Ouvriers pour débuter les festivités !



Et comme il n'y a pas de fête sans musique, le Réveil Dévillois a accompagné les nombreux visiteurs.



Petits et grands ont pu s'essayer aux arts du cirque, l'occasion de découvrir de nouvelles choses.



Les véhicules anciens de l'association Cancré ont encore fait leur effet auprès des visiteurs.



Parmi les nombreuses animations proposées, il ne fallait pas manquer la fête foraine.



Au programme également pour les enfants, pour leur plus grand plaisir, une balade à dos de poneys.



Un beau moment musical avec le spectacle du groupe Les Mélody's !

Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville

Le QR code est lisible à partir d'un téléphone portable équipé d'une application compatible.

Il vous suffit de flasher le QR code ci-contre pour accéder à la galerie d'images du www.deville-les-rouen.fr



Et pour garder un souvenir de ces 2 jours de fête, quoi de mieux qu'une sculpture sur ballon !



Une autre exposition, celle de la section Joseph Delattre de l'ALD avec ses nombreuses peintures et sculptures.



Pour les enfants, il y avait aussi le stand de dessin. Place à l'imagination et à la créativité !



Le parc du Logis a accueilli les commerçants pour le traditionnel marché artisanal.



Les groupes ont offert un beau défilé au public, avec de la danse, de la musique et beaucoup de bonne humeur.



Pour terminer les festivités, tout le monde s'est retrouvé au stade Blériot pour le lâcher de pigeons et l'aubade.

Petite-enfance / Jeunesse

Les papilles en éveil pour la semaine du goût !

Après la confiture, c'est le pain cette année qui est à l'honneur à l'occasion de la semaine du goût, du **lundi 10 au vendredi 14 octobre**. Comme à son habitude, la commune renouvelle son action pour éveiller les papilles des enfants le temps d'une semaine.

Au programme, plusieurs ateliers de découverte, des ingrédients utilisés pour faire le pain à la phase de réalisation. L'odorat, le toucher et le goût vont être très sollicités. Les enfants vont pouvoir sentir, toucher et goûter les différents ingrédients. Pour faire du pain, il suffit d'un peu de farine, d'eau et de levure. Une boule de pâte sera réalisée afin d'observer la fermentation, et donc les bulles d'air provoquées par la levure.



Ces ateliers sont proposés durant le temps du midi :

- le **lundi 10 octobre** de 11h30 à 12h30 pour l'école Perrault, de 12h30 à 13h30 pour l'école Léon Blum ;
- le **mardi 11 octobre** de 11h45 à 12h45 pour l'école Crétay et de 12h45 à 13h45 pour l'école Andersen ;
- le **mercredi 12 octobre** à 14h aux accueils de loisirs rue Thiault ;
- le **jeudi 13 octobre** de 11h45 à 12h30 pour l'école Bitschner et de 12h30 à 13h30 pour l'école Charpak ;
- le **vendredi 14 octobre** de 11h30 à 13h30 aux grandes cantines.

La Maison de la Petite Enfance va également participer à cette semaine gourmande, sur le même thème. Seuls les ateliers vont un peu changer, puisqu'ils vont être adaptés en fonction de l'âge des enfants.



Et c'est en collaboration avec des artisans locaux que les enfants vont pouvoir goûter, chaque jour, des pains tous plus différents les uns que les autres.

— L'année dernière au menu c'était de la confiture !



agenda

(rendez-vous)

OCTOBRE

>> du jeudi 29 sept.
au samedi 15 oct.

EXPOSITION

« Tout est énergie »
médiathèque Anne Frank

>> dimanche 2
FOOTBALL

ALDM 1/St Romain de Colbosc
15h, stade Blériot

>> lundi 3

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du vélo club
18h30, salle « la Clairette 1 »

>> mardi 4

DISTRIBUTION DES
BONS D'ALIMENTATION

de l'amicale des anciens
travailleurs
14h30-16h, salle « les
Moulins »

>> mercredi 5

BOURSE AUX VÊTEMENTS
Familles de France

9h-18h, salle des associations
« les rivières »

MERCREDI DES ADOS

jeux vidéo, sur inscription
15h, médiathèque Anne
Frank

>> vendredi 7 et
samedi 8

ÉLECTION DES
REPRÉSENTANTS DES
PARENTS D'ÉLÈVES

>> samedi 8
CONTES DE LA PETITE
SOURIS

20 enfants, à partir de 4 ans,
sur inscription
11h, médiathèque Anne
Frank

>> du lundi 10 au
vendredi 14

SEMAINE DU GOÛT

voir article page 9

>> entre le lundi 10 et
le mardi 18

ÉLECTION DES ENFANTS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES

>> mardi 11

RANDONNÉE

départ 13h20, parking

salle des associations

>> mercredi 12

RANDONNÉE

départ 13h20, parking

salle des associations

MERCREDI DES ADOS

club manga, sur inscription
15h, médiathèque Anne
Frank

>> jeudi 13

PLAN PARTICULIER
DE MISE EN SÉCURITÉ
DANS LES ÉCOLES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de l'ALD Joseph Delattre
17h, salle des associations

CONSEIL MUNICIPAL

séance publique
20h30, Hôtel de Ville

>> du vendredi 14
octobre au jeudi 3
novembre

RÉTROSPECTIVE PHOTOS

des activités d'été des
accueils de loisirs / gîtes
8h30-12h30/13h30-17h
(16h30 le vendredi)

Hôtel de Ville

>> vendredi 14

SOIRÉE JEUX avec

l'association Le Devil(le)
des jeux

20h-23h, salle des

associations « les rivières »

>> samedi 15

RANDONNÉE

départ 8h30, parking

salle des associations

CLUB DE LECTURE

10h30, médiathèque Anne
Frank

ATELIER « Joue avec

l'exposition » entrée libre,
à partir de 8 ans

15h, médiathèque Anne
Frank

PAPOTHÈQUE - FAMILLES
DE FRANCE

16h, salle des associations
« les rivières »

>> dimanche 16

CONCERT « Les vents
en fête » par l'Orchestre
Symphonique de Déville
16h30, centre culturel
Voltaire

FOOTBALL

ALDM 1 / Fauville
15h, stade Blériot

>> du mardi 18 au
dimanche 23

SEMAINE BLEUE

semaine des retraités et
personnes âgées
voir programme dans
l'article ci-dessous

>> mercredi 19

MERCREDI DES ADOS
jeux de société, sur inscription
15h, médiathèque Anne
Frank

>> samedi 22

MARMOTHÈQUE

0-3 ans, sur inscription
10h15 et 11h,
médiathèque Anne Frank

>> mardi 25

RANDONNÉE

départ 13h20, parking
salle des associations

>> mercredi 26

RANDONNÉE

départ 13h20, parking
salle des associations

événement

Semaine bleue : « A tout âge : faire société »

Comme chaque année au mois d'octobre, la semaine bleue, **semaine nationale des retraités et des personnes âgées**, est l'occasion pour les seniors de participer à de nombreuses animations. **Du mardi 18 au dimanche 23 octobre**, beaucoup d'activités sont prévues, pour lesquelles une inscription est obligatoire auprès de l'Hôtel de Ville :

Mardi 18 octobre

Repas « Quatre saisons » et animation musicale
à partir de 12h, à la Filandière

Mercredi 19 octobre

Rencontres intergénérationnelles sur le thème « Jouons ensemble » en collaboration avec l'accueil de loisirs et la Filandière et la participation du groupe de danses anciennes. Animations (tournoi de dominos, jeu des énigmes, quizz musical, danse avec le groupe de danses anciennes...) suivies d'un goûter.

de 14h30 à 16h30 au centre culturel Voltaire

Jeudi 20 octobre 2016

Spectacle « De Bourville ...à Bourvil » avec Yannick Dumont, suivi d'un goûter. De Bourville à Bourvil en passant par André Raimbourg, Yannick Dumont nous plonge dans l'univers de l'artiste à travers ses chansons et monologues. Il reprend l'ensemble de l'œuvre de cet immense artiste qui a su conquérir tout genre de public, dans un show plein de tendresse et d'humour.

de 15h à 17h au centre culturel Voltaire

Vendredi 21 octobre

Thé dansant animé par Franck Vilain, un accordéoniste talentueux, qui emmène dans un long voyage autour de la chanson française. Animation suivi d'un goûter.
à 15h au centre culturel Voltaire

Dimanche 23 octobre

Banquet des Anciens sur le thème « repas lumineux »
au gymnase Anquetil



*Inscriptions pour le Banquet des Anciens en mairie, au c.c.a.s, jusqu'au 14 octobre, le lundi de 14h à 16h30, le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 16h.
Renseignements au 02 32 82 34 80.*

Info rentrée



Le jeudi 1^{er} septembre, 908 élèves ont repris le chemin des écoles publiques de Déville. Ils étaient 381 dans les écoles préélémentaires et 527 en élémentaire.

Cette rentrée scolaire a vu la fermeture d'une classe à l'école Andersen et l'ouverture d'une 5^{ème} classe à l'école Crétay. Pour cette dernière, des adaptations sont en cours pour le confort de tous. L'école Rousseau s'est vue attribuer une 8^{ème} classe, en raison de l'augmentation importante des effectifs, en plus d'une classe ULIS pour l'accueil d'enfants en situation de difficultés scolaires.

Enfin, une classe UP2A a vu le jour à l'école Blum, pour permettre aux enfants allophones (ne connaissant pas le français) de s'intégrer au plus vite dans une scolarité ordinaire.

Afin de permettre ces ouvertures, la ville a fortement investi dans du mobilier scolaire. Ainsi, la 8^{ème} classe de l'école Rousseau va faire peau neuve lors des vacances scolaires d'automne.

Jeunesse

Bientôt les élections des jeunes conseillers municipaux

Cette année, et pour la première fois à Déville, les jeunes investissent la mairie avec le Conseil Municipal des Jeunes. Ainsi, **4 élèves** de chaque école (des CM1 et/ou CM2) vont être élus pour être les **porte-parole de la jeunesse Dévilloise**. Elus par leurs camarades, entre le 10 et le 18 octobre, après avoir fait campagne, ils seront chargés de participer aux projets communaux qui concernent les jeunes et d'en proposer de nouveaux.



Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux - Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger

Reçoivent le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h.
Tél : 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Députée - Valérie Fourneyron

Reçoit le 2^e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, entre 9h et 10h30.

Tél : 06 81 64 86 05 - vfourneyron@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire - 23 rue de la République Rouen - Tél : 09 71 57 11 54

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Hôtel de Ville : mode d'emploi

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73
76250 Déville lès Rouen
Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr
<https://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel/>

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanences d'accueil pour les actes d'état-civil
le samedi de 9h à 12h

Police Municipale sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Les élus à votre écoute

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.

Tél : 02 35 76 88 18 - Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire

Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mirella Deloignon • Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

Jacques Maruitte • Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

Edith Hourdin • Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi

Robert Legras • Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

Annie Boutin • Maire adjointe chargée de la petite enfance

Jérôme Vallant • Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

Mohamed Jaha • Maire adjoint chargé des affaires sportives

Reçoit sur rendez-vous le samedi

Xavier Dufour • Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise

Accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h à 12h.
Tél : 02 32 82 50 10

18 > 23 oct. 2016

semaine BLEUE

Mardi 18

> à partir de 12h

à la Filanderie

repas

« Quatre saisons »

et animation musicale.

Mercredi 19

> de 14h30 à 16h30

au centre culturel Voltaire

rencontres intergénérationnelles sur le thème

« Jouons ensemble »

en collaboration avec l'accueil de loisirs et la Filanderie avec la participation du groupe de danses anciennes. Animations suivies d'un goûter.

Jeudi 20

> de 15h à 17h

au centre culturel Voltaire

spectacle

« De Bourville... à Bourvil »

avec Yannick Dumont,

suivi d'un goûter.

Vendredi 21

> à 15h

au centre culturel Voltaire

thé dansant animé par

« Franck Vilain »

suivi d'un goûter.

Dimanche 23

> à 12h

au gymnase Anquetil

Banquet des Anciens

« repas lumineux ».

**semaine
nationale
des retraités
et
personnes âgées**

**A tout âge :
faire société**



RENSEIGNEMENTS : Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80

Disponible sur
App Store



www.deville-les-rouen.fr

Rejoignez-nous sur
deville-les-rouen.fr



Rejoignez-nous
sur Facebook !
Actualités culturelles
et dernières infos
sur la page officielle:
Mairie de Déville-lès-Rouen